

**Alexandre THIEC**  
**Direction HSE / Environnement**  
**Naval Group – Site de Lorient**  
Avenue de Choiseul - CS 80001  
56311 Lorient Cedex  
Tel : 02 97 12 56 73  
@ : alexandre.thiec@naval-group.com

DOTM 56  
Service Eau, Nature et Biodiversité  
Unité Nature, Forêt, Chasse  
1, Allée du Général Le Troadec  
BP 520  
56019 Vannes Cedex

Lettre recommandée avec accusé de réception  
N°2C 125 972 1001 4

Lorient, le Jeudi 1<sup>er</sup> Avril 2021

Réf. : DIN\BS\HSE-21-00023

Vos Refs. : SP56\_2021\_07

Objet : Réponse à la demande de compléments relative à la demande de dérogation aux dispositions de l'article L. 4111-1 du Code de l'Environnement – Stérilisation des œufs de goélands argentés sur le site Naval Group – Emprise Lanester

Monsieur,

Par un courrier en date du 26 Mars dernier, vous nous invitiez à préciser un certain nombre d'éléments afin de finaliser l'instruction de notre dossier de demande de stérilisation des œufs de goélands argentés sur le site Naval Group de Lorient (emprise Lanester). A ce titre, veuillez trouver ci-dessous les compléments demandés.

### 1). Motif de la dérogation

Votre courrier de demande de compléments indiquait la nécessité de justifier qualitativement et quantitativement les nuisances générées par les goélands sur l'activité et la sécurité du site.

En matière de sécurité au travail, il convient de noter que, sur les 5 dernières années, 9 situations d'attaque de collaborateurs par des goélands ont été comptabilisées dont certaines ont conduit à des blessures de collaborateurs. Par ailleurs, la période de nidification implique la consignation de voies de circulation pour isoler les goélands vis-à-vis des déplacements de piétons ; ces consignations impliquent une augmentation des risques liés aux déplacements et circulations sur le site pour nos collaborateurs (déplacements qui représentent la principale source d'accidents sur le site). Enfin, nous notons chaque année des difficultés avérées d'accès sur les toitures des bâtiments du site (agression des intervenants et risque de chute de hauteur).

En matière de salubrité du site et d'impact sur l'activité, il convient de noter que nous constatons annuellement des dégradations des toitures et de leur étanchéité (rappel : surfaces étendues des toitures : 21 850 m<sup>2</sup> (hors Petite Base et bungalows) / longueur des chéneaux : 7 383 m) générant des travaux de réfection et de nettoyage évalués à 15 k€/an en correctif 50 k€/an en préventif. Le volume de déchets apportés par les goélands et évacués chaque année au titre de l'entretien préventif est évalué à 7,5 m<sup>3</sup>. Enfin, la dégradation des toitures peut générer des fuites pouvant altérer les outils de production dont certains représentent un coût majeur considérant leur caractère stratégique pour la production des navires militaires construits sur le site de Lorient.

L'ensemble de ces éléments permet de qualifier et quantifier l'impact des populations de goélands argentés sur la salubrité du site et la sécurité des travailleurs.

### 2). Durée de la dérogation

Notre demande de dérogation porte sur les trois prochaines années : 2021, 2022, 2023.

© Naval Group SA All rights reserved 2021.

Both the content and the form of this document/software are the property of **Naval Group SA** and/or of third party. It is formally prohibited to use, copy, modify, translate, disclose or perform all or part of this document/software without obtaining **Naval Group SA's** prior written consent or authorisation. Any such unauthorised use, copying, modification, translation, disclosure or performance by any means whatsoever shall constitute an infringement punishable by criminal or civil law and, more generally, a breach of **Naval Group SA's** rights.

Siège social : 40-42, rue du Docteur Finlay - 75015 Paris - Tél. : +33 (0)1 40 59 50 00 - [www.naval-group.com](http://www.naval-group.com)  
Naval Group - SA au capital de 563 000 000 euros - RCS Paris 441 133 808 - SIRET 441 133 808 00135 - APE 3011 Z

3). Mesures limitant la nidification et l'accès aux ressources alimentaires

Concernant les mesures limitant l'accès aux ressources alimentaires, le site de Lorient dispose d'une organisation de collecte et de gestion interne des bennes à déchets. La centralisation des bennes collectées dans une zone identifiée, leur gestion quotidienne en garantissant la bonne fermeture de ces dernières et la fréquence élevée de collecte permet de garantir la limitation d'accès aux ressources alimentaires pour les populations de goélands.

Concernant les mesures susceptibles de limiter le phénomène de nidification, les surfaces étendues des toitures existantes sur l'emprise (21 850 m<sup>2</sup> hors Petite Base et bungalows) ne permettent pas d'envisager des aménagements rendant ces espaces moins attractifs dans des conditions technico-économiques acceptables. Ce type d'aménagement pourra être étudié à la conception lors des futurs projets de construction de bâtiments.

4). Nombre de nids à stériliser demandé

L'inventaire des populations de goélands des secteurs à proximité, réalisé par Bretagne Vivante en 2020, n'a pas - à ce stade - conduit à la transmission d'un rapport vers les différents acteurs dont Naval Group. Naval Group ne dispose, à ce stade, que de la cartographie 2020 de répartition des effectifs sur les communes de Lorient, Lanester, Ploemeur, Larmor-Plage et Port-Louis (document transmis en pièce-jointe du premier envoi) et d'un détail concernant l'emprise Naval Group (cartographie et tableau d'inventaire transmis en pièces-jointes du premier envoi).

Toutefois, nous avons identifié la toiture de la « Petite Base » (environ 30 nids soit environ 50% de la population recensée sur l'emprise Lanester) comme zone pouvant jouer le rôle de « secteur refuge ». Cette dernière, située au Sud de l'emprise du site Naval Group, est moins impactante en termes de nuisances sur l'activité du site et la sécurité des travailleurs.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

François DEMOULIN  
Directeur du site Naval Group de Lorient



Pièce-jointe : Formulaire CERFA n°13616\*01 révisé.

Copies sans PJ : DIR – DHSE – OGS – DES